

Règlement intérieur UST



I. OBJECTIFS DE L'ECOLE DE FOOT

L'école de foot a pour vocation ; l'éveil et l'initiation au football, pour tous les enfants âgés de 6 à 11 ans désireux de découvrir les joies de ce sport collectif.

Pour jouer ce rôle au mieux, nous avons fixé les objectifs suivants :

1. Accueillir tous les jeunes joueurs, sans esprit sélectif.
2. Proposer des séances d'entraînement adaptées.
3. Avoir un encadrement formé et responsable.
4. Transmettre une éducation sportive basée sur le respect, l'honnêteté, la politesse et le fair-play

II. RESPECT DES HORAIRES

1 – Tout joueur devra être présent à l'heure du rendez-vous de l'entraînement.

2 – Lors des matchs à domicile, le joueur devra être présent à l'heure de la convocation donnée par l'entraîneur.

Lors des matchs à l'extérieur, les éducateurs partiront 5 minutes après le rendez-vous.

III. EQUIPEMENT DES JOUEURS

Chaque joueur doit posséder :

1. un short d'entraînement.
2. une paire de chaussettes longues.
3. un maillot d'entraînement.
4. un survêtement aux couleurs du club.
5. un coupe vent par temps de pluie ou neige.
6. un bonnet en laine l'hiver.
7. une paire de gants l'hiver.
8. une paire de chaussure à crampons moulées.
9. une paire de basket pour le terrain d'évolution.
10. une paire de protège tibia.
11. une serviette de douche + un savon

IV. COMPORTEMENT DES JOUEURS

1 – L'entraînement des joueurs est obligatoire pour prétendre participer aux matchs ou plateaux.

2– Tout joueur présentant un comportement indiscipliné :

⊗ Insultes envers un partenaire, un adversaire, un dirigeant, un parent.

⊗ Bagarres dans l'enceinte du stade ou à l'extérieur.

⊗ Vol dans l'enceinte du stade ou à l'extérieur.

⊗ Crachat sur un partenaire ou adversaire.

⊗ Non respect d'un adulte.

sera automatiquement sanctionné et risque d'être renvoyé du club sans préavis et sans remboursement de sa cotisation.

3 – Il est formellement interdit d'uriner sous les douches, de chahuter, ou de lancer des objets appartenant à un partenaire sous la douche (sac de sport...maillot...chaussures de foot...serviette de douche...etc...).Le joueur qui enfreindrait ce principe sera lourdement sanctionné.

4 – Les téléphones portables sont interdits les jours d'entraînements et matchs, ainsi que tous les objets de valeur (argent liquide, montre, baladeur, jeux vidéo...etc...).

En cas de vol le club ne peut pas être tenu pour responsable.

V. COMPORTEMENT DES PARENTS

1 – Lors des entraînements et des matchs, les parents sont priés de ne pas intervenir auprès de leurs enfants afin de permettre à l'éducateur présent de gérer son équipe correctement. Ils doivent rester en dehors de la main courante du stade.

2 – Un parent qui se rendrait coupable d'un geste grave sur le terrain ou en dehors du terrain, lors d'un entraînement ou d'une rencontre officielle, devra verser au club le montant d'une amende fixée par la commission de discipline du club ou du district de Seine et Marne Nord.

CODE DE BONNE CONDUITE

Campagne pour l'esprit sportif

Le projet sportif de l'école de Football de l'AS Collégien s'inscrit dans la droite ligne de la campagne menée par la FFF sur l'éthique sportive, à savoir :

CODE DE BONNE CONDUITE DU JOUEUR :

- 1 – Se conformer aux règles du football.
- 2 – Respecter les arbitres.
- 3 – Respecter adversaires et partenaires.
- 4 – Refuser toute forme de tricherie et de violence.
- 5 – Etre maître de soi-même, en toutes circonstances.
- 6 – Etre loyal, tolérant, dans son activité sportive.

CODE DE BONNE CONDUITE DE L'ÉDUCATEUR :

- 1 – Développer l'esprit sportif.
- 2 – Organiser une pratique sportive équilibrée.
- 3 – S'opposer à toute tricherie.
- 4 – Relativiser les enjeux sportifs.
- 5 – Faire respecter le matériel, les équipements.

CODE DE BONNE CONDUITE DU DIRIGEANT :

- 1 – Développer l'esprit sportif et faire respecter le code de bonne conduite du joueur.
- 2 – Faire savoir que le jeu prime sur l'enjeu.
- 3 - Assurer l'impartialité et la cordialité des rencontres.
- 4 - Faire respecter le matériel et les installations.
- 5 - Favoriser la vie associative.

CODE DE BONNE CONDUITE DES PARENTS :

- 1 – Faire respecter le code de bonne conduite du joueur à son enfant.
- 2 – Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant.
- 3 – Relativiser les enjeux d'une rencontre.
- 4 – Echanger, dialoguer avec les autres parents.
- 5 – S'impliquer dans les activités du club de son enfant.

CODE DE BONNE CONDUITE DU SPECTATEUR :

- 1 – Connaître les règles du jeu.
- 2 – Apprécier le beau jeu et les beaux gestes.
- 3 – Respecter les arbitres, leurs décisions.
- 4 – Soutenir son équipe favorite, en respectant l'adversaire.
- 5 – Respecter les joueurs, les supporters, les dirigeants, et le terrain.
- 6 – Faire du spectacle sportif, une fête.